

BULLETIN  
DU  
MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

---

RÉUNION MENSUELLE DES NATURALISTES DU MUSÉUM

TOME VINGT-CINQUIÈME

1919

---



PARIS  
IMPRIMERIE NATIONALE

---

MDCCCXIX

**BULLETIN**  
DU  
**MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE**

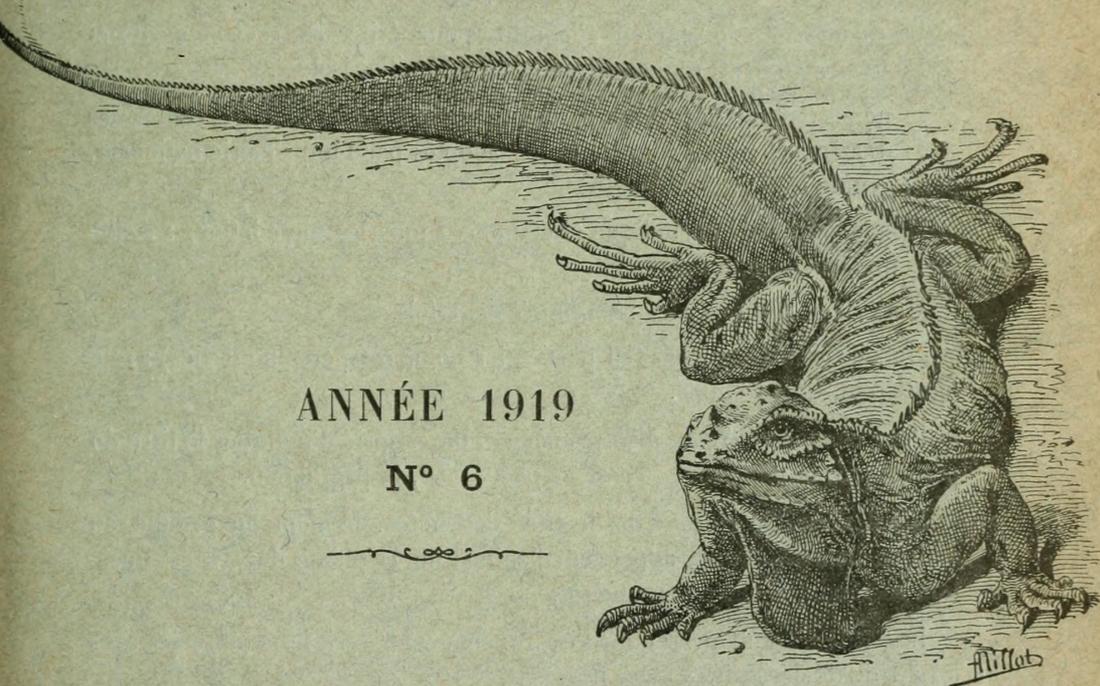
---

RÉUNION MENSUELLE DES NATURALISTES DU MUSÉUM

ANNÉE 1919

N° 6

---



**PARIS**  
**IMPRIMERIE NATIONALE**

---

MDCCGCXIX

ANNÉLIDES POLYCHÈTES DE LA GUYANE FRANÇAISE,

PAR M. PIERRE FAUVEL,

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE D'ANGERS.

En 1902, M. F. Geay a récolté à la Guyane française un certain nombre de Polychètes provenant principalement des environs de Cayenne, de l'Îlet-le-Père et de l'Îlet-la-Mère. Si le nombre des espèces (22) est peu élevé, certaines sont représentées par un grand nombre d'individus.

Un petit Syllidien, *Grubea longisetis*, est nouveau. Cinq espèces seulement : *Lepidonotus tomentosus*, *Lycastis Ouanaryensis*, *Nereis nigripes*, *Leptonereis Culveri* et *Hydroïdes Sanctæ Crucis*, sont spéciales à l'Amérique. Les autres sont des espèces cosmopolites appartenant à la faune européenne ou à la faune intertropicale.

FAMILLE DES **APHRODITIENS.**

**LEPIDONOTUS TOMENTOSUS** Grube.

Anse de Montabo, sur les Hydraires. N° 2581.

Je crois pouvoir rapporter à la *Polynoe tomentosa* Grube cet unique spécimen d'un petit *Lepidonotus* à repli nucal très marqué, quatre petits yeux en trapèze, antennes et cirres à léger renflement subterminal et garnis de quelques fines papilles. Les élytres, au nombre de douze paires, couvrent complètement le corps. Les antérieures sont orbiculaires, les suivantes ovales allongées, à longues franges sur leur bord libre (fig. 1, b). En outre, de longues papilles, analogues à celles des franges, forment une bande plus ou moins large à la surface de l'élytre, qui est ornée de gros tubercules cornés, jaunâtres, en cône tronqué à sommet mousse ou faiblement lobé, à base entourée d'une auréole circulaire. Le bord antérieur des élytres porte de très fines papilles calicinales. Les élytrophores sont plus gros que les cirrophores, et ces derniers sont munis à la base d'un fort tubercule dorsal. La rame dorsale arrondie, plus courte que la ventrale, est munie de longues et fines soies capillaires épineuses (fig. 1, c). Les soies ventrales sont grosses, jaunâtres, renflées et unidentées avec quelques épines petites et rares manquant même complètement aux soies inférieures (fig. 1, a, c, d).

Cette espèce, voisine du *L. squamatus* par ses élytres frangées, ses soies dorsales capillaires épineuses et ses soies ventrales unidentées, s'en distingue : 1° par ses élytres plus caduques, à longues papilles à leur sur-

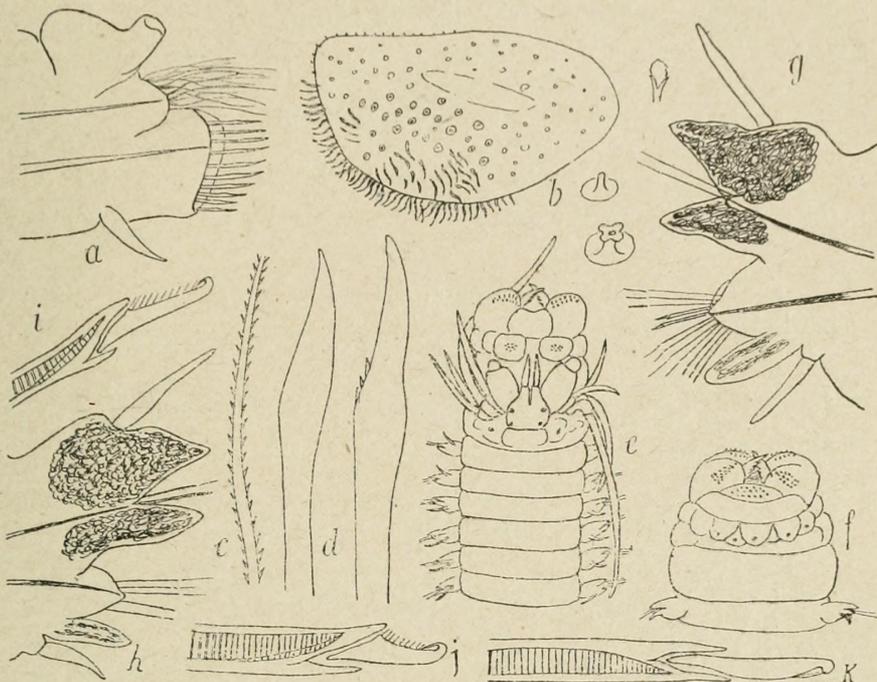


Fig. 1. — *Lepidonotus tomentosus*.

*a*, parapode  $\times 20$ ; — *b*, élytre  $\times 15$ , et papilles  $\times 70$ ; — *c*, soie dorsale  $\times 250$ ;  
*d*, soies ventrales moyenne et inférieure  $\times 250$ .

*Nereis nigripes*.

*e*, face dorsale  $\times 15$ ; — *f*, trompe, face ventrale  $\times 15$ ; — *g*, parapode moyen  $\times 30$ ; —  
*h*, parapode postérieur  $\times 15$ ; — *i*, serpe ventrale inférieure  $\times 300$ ; — *j*, serpe  
ventrale supérieure  $\times 300$ ; — *k*, serpe homogompe dorsale  $\times 300$ .

face, mais sans verrues sphériques épineuses; 2° par ses soies ventrales moins épineuses; 3° par ses antennes et cirres papilleux.

FAMILLE DES AMPHINOMIENS.

EURYTHOË COMPLANATA (Pallas).

Îlet-la-Mère. Nombreux spécimens.

EURYTHOË PARVECARUNCULATA Horst.

N<sup>os</sup> 2594 et 2595. Dans les cavités d'un morceau de bois perforé par les Pholades et retenu dans une fente de rocher de l'anse de Rémire.

Ces petites *Eurythoë*, de 12 à 45 millimètres de longueur, à petite caron-  
cule en partie recouverte par un repli du segment suivant, correspondent  
bien à l'espèce de HORST, dont elles ont aussi les branchies au 3<sup>e</sup> sétigère  
et les soies caractéristiques. Elles diffèrent des petits spécimens de même  
taille de *E. complanata*.

FAMILLE DES SYLLIDIENS.

SYLLIS VARIEGATA Grube.

Îlet-le-Père. Dans les Éponges.

SYLLIS GRACILIS Grube.

Îlet-la-Mère.

SYLLIS HYALINA Grube.

Au nord de Cayenne. Sur des Balanes à demi recouvertes d'algues. Très  
nombreux spécimens.

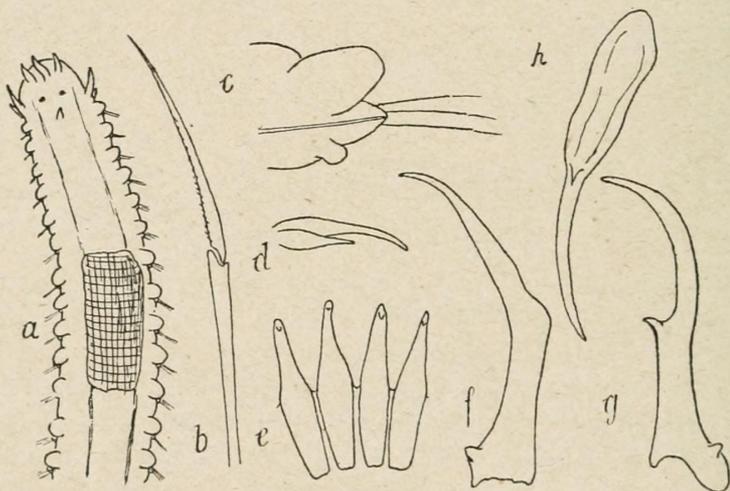


Fig. 2. — *Grubea longisetis* nov. sp.

*a*, face dorsale  $\times 30$ ; — *b*, soie  $\times 300$ ; — *c*, parapode  $\times 150$ ;  
*d*, cirres tentaculaires  $\times 100$ .

*Hydroides Sanctæ Crucis*.

Opercule : *e*, dents du calice inférieur  $\times 50$ ; — *f*, *g*, *h*, épines du calice supérieur,  
de face et de profil.

*Grubea longisetis* nov. sp.

Sur les Huitres de palétuvier (fig. 2, *a*, *b*, *c*, *d*).

Un seul spécimen de 7 millimètres sur 0,7 millimètre. Trois antennes  
fusiformes, courtes, deux yeux, deux paires de cirres tentaculaires fusi-

formes de taille inégale. Cirres dorsaux courts, massifs, en forme de demi-ovoïde. Mamelon pédieux en cône obtus, petit cirre ventral globuleux.

Un acicule clair non saillant, deux à quatre soies fines, à articulation hétérogompe, à article en longue arête effilée. Pharynx avec une dent antérieure, barillet du 7° au 12° sétigère.

Cette espèce se distingue de toutes les *Grubea* connues : 1° par ses gros cirres dorsaux globuleux ; 2° par ses soies à très longues et fines arêtes.

#### FAMILLE DES NÉRÉIDIENS.

##### LYCASTIS OUANARYENSIS Gravier.

Îlet-la-Mère. — Rivière Moutsinéry. — Mahury.

Assez nombreux spécimens, dont la taille varie de quelques millimètres à 15 centimètres. Les cirres dorsaux de la région antérieure varient beaucoup d'un individu à l'autre, étant tantôt courts, tantôt très longs. La taille des cirres tentaculaires est aussi très variable et les yeux ne sont pas toujours en ligne transversale, mais souvent en trapèze très ouvert.

##### NEREIS (NEANTHES) SUCCINEA Leuckart.

Îlet-le-Père, Îlet-la-Mère, Pointe de Montabo, anse de Rémire, vieil appontement de Cayenne.

Le très grand nombre d'individus de cette espèce, plus d'une cinquantaine, de toutes les tailles entre 12 et 60 millimètres, et dont un ♂ et une ♀ épitokes, m'a permis de constater les variations étendues des paragnathes de la trompe, surtout en ce qui concerne le groupe V, où on en trouve le plus souvent trois ou quatre, disposés en ligne, ou en triangle, ou en polygone irrégulier, mais aussi, parfois cinq ou six, ou au contraire deux, un et même zéro. Le groupe I varie entre 2 et 3 en ligne longitudinale. Les groupes VI sont constitués typiquement chacun par sept paragnathes rangés en cercle autour d'un huitième central, mais non seulement le nombre, mais aussi la taille et la disposition de ces paragnathes varient beaucoup, souvent d'un groupe à l'autre, sur le même individu.

Les cirres tentaculaires postérieurs peuvent atteindre, en arrière, du 3° au 7° sétigère, le plus souvent au 4°-5°.

La plupart des spécimens correspondent exactement à la *N. succinea* dont HORST a précisé la description et à laquelle il a rattaché la *N. Perrieri* SAINT-JOSEPH. Les *N. lamellosa* EHLERS, *N. limbata* EHLERS et *N. glandulosa* EHLERS correspondent à de simples variations individuelles de cette espèce, qui se retrouvent toutes sur les spécimens de la Guyane.

NEREIS NIGRIPES Ehlers.

Îlet-la-Mère. — Vieil appontement de Cayenne.

Cette *Nereis*, à parapodes colorés en noir par de grosses glandes pédieuses, correspond exactement à la description, malheureusement sans figures, qu'en donna jadis EHLERS d'après un spécimen de Floride (fig. 1, e à k).

LEPTONEREIS CULVERI (Webster).

Îlet-le-Père. — Un seul petit spécimen capturé à mer basse en compagnie de deux Myriapodes — et d'une petite *N. succinea* — sous une pierre fortement adhérente au sable vaseux et venant d'être découverte par le flot, déjà éloigné d'environ 50 mètres du rivage, qu'il baigne à mer haute.

Les parapodes et les soies correspondent bien aux figures et à la description de WEBSTER. Vu la petite taille du spécimen, 15 millimètres, et la trompe étant invaginée, je n'ai pu contrôler exactement la disposition des papilles molles en bouquets terminaux. Malgré la présence de ces petites papilles, l'espèce me semble devoir être rangée dans le genre *Leptonereis*, car AUGENER a aussi trouvé des papilles chez *L. pusilla*. Les soies très fines et toutes homogomphes rappellent celles de l'*Arete tenuisetis* FAUVEL.

PERINEREIS VANCAURICA Ehlers.

Îlet-le-Père, Îlet-la-Mère, Bas-Mahury, rivière de Cayenne.

Nombreux spécimens correspondant bien aux descriptions de GRUBE (*N. languida*). La *P. Horsti* GRAVIER semble n'en être, qu'une variation individuelle dont je retrouve l'analogue.

FAMILLE DES EUNICIENS.

EUNICE CONGLOMERANS Ehlers.

Îlet-la-Mère. — Un seul spécimen.

MARPHYSA SANGUINEA (Montagu).

Îlet-le-Père, Îlet-la-Mère, anse de Rémire, Bas-Mahury.

MARPHYSA SIMPLEX Crossland.

Îlet-la-Mère. — Vieil appontement de Cayenne.

Je crois pouvoir rapporter à l'espèce de CROSSLAND de nombreux spécimens d'une Marphyse, dont l'aspect général est bien différent de celui de

la plupart des espèces de ce genre. En effet, au lieu de s'aplatir brusquement après une courte région antérieure arrondie, le corps de cette espèce, relativement long et mince (180 millimètres sur 3 millimètres), reste cylindrique et d'égal diamètre, ne s'effilant qu'insensiblement en arrière. En outre, les segments sont longs et les parapodes écartés. Par ailleurs, rien de bien caractéristique. Le prostomium est bilobé, les antennes le dépassent, elles sont lisses ou simplement ridées. Les soies simples sont capillaires, les composées, toutes à article en lame de couteau, non bidenté, les soies pectinées présentent le dimorphisme ordinaire, les soies aciculaires sont unidentées. La première branchie apparaît vers le 29<sup>e</sup>-30<sup>e</sup> sétigère.

D'après **CROSSLAND**, les antennes seraient « délicatement annelées », c'est la seule différence. Mais ne s'agit-il pas seulement de simples constriction produites par la fixation ?

**LYSIDICE COLLARIS** Grube.

Guyane, sans localité. — Cet unique spécimen, qui ne diffère de la *L. Ninetta* que par ses yeux réniformes et ses antennes un peu plus longues, correspond bien à la *L. collaris*. La *L. sulcata* **TREADWELL**, de Porto-Rico, n'en paraît différer en rien.

**MACLOVIA (ARABELLA) IRICOLOR** (Montagu).

Îlet-le-Père. Dans le sable caillouteux.

L'*Aracoda multidentata* **EHLERS**, de la Floride, et l'*Arabella opalina* **VERRILL** n'en semblent pas distinctes.

FAMILLE DES **SPIONIDIENS**.

**POLYDORA CILIATA** Johnston.

Îlet-la-Mère. — Anse de Rémire. — Vieil apportionement de Cayenne.

FAMILLE DES **CHÉTOPTÉRIENS**.

**CHÆTOPTERUS VARIOPEDATUS** Renier.

N° 23. Un petit spécimen, entier.

FAMILLE DES **SABELLARIENS**.

**SABELLARIA SPINULOSA** Leuckart, var. **ALCOCKI** Gravier.

Nombreux petits spécimens, sans leur tube.

Ils appartiennent à la variété *Alcocki*, caractérisée par les palées du deuxième rang en longues épines dressées. Mais, chez les *Alcocki* typiques,

ces palées sont alternativement courtes et longues, tandis qu'ici les palées moyennes sont toutes longues.

La différence est trop peu importante pour justifier un nom nouveau. Les palées externes ont toutes une longue dent médiane barbelée.

#### FAMILLE DES TÉRÉBELLIENS.

LOIMIA MEDUSA Savigny.

Îlet-la-Mère. — Anse de Macourta.

Sur les grands spécimens de 160 mill., la dent sous-rostrale des uncini est usée et réduite à une simple protubérance, comme sur les gros individus de la Casamance.

#### FAMILLE DES SERPULIENS.

HYDROIDES SANCTÆ CRUCIS Krøyer.

Îlet-le-Père. — Îlet-la-Mère. — Anse de Montabo.

Très nombreux spécimens avec leur tube.

Le tube calcaire, blanchâtre, irrégulièrement contourné, empâte légèrement le support sur lequel il est appliqué. Il est ridé transversalement et orné de deux carènes longitudinales très obtuses, manquant souvent.

Le nombre des sétigères thoraciques est de 7, avec une membrane et une collerette bien développée à grand lobe ventral très légèrement incisé au milieu et bien séparé des deux lobes latéraux. Les soies ne diffèrent pas de celles de l'*H. uncinata*. Celles du premier sétigère ont les mêmes moignons lisses. Les branchies se terminent par un long filament nu. Seul l'opercule est caractéristique. Il est situé le plus souvent à droite, plus rarement à gauche. L'opercule opposé est rudimentaire, réduit à une courte tige renflée en massue. Cependant, sur un spécimen, les deux opercules sont bien développés; le droit étant seulement un peu plus petit que le gauche.

Le calice inférieur est formé d'une rosette d'environ 25 dents ovales acuminées, terminées en petit croc émoussé (fig. 2, e).

Le calice supérieur est constitué par 12 à 15 grandes épines jaunâtres, dressées, *généculées*, dont la longue pointe aiguë peut être tournée en dedans ou en dehors (fig. 2, f, g). Au point d'inflexion, les grandes épines portent, *au milieu de leur face externe*, une petite dent recourbée en crochet. En outre, à l'intérieur du calice, on remarque un petit tubercule à la base de chaque grande épine. Cette disposition typique présente d'ailleurs de nombreuses variations. Ainsi, tantôt les épines du calice supérieur sont toutes recourbées à l'intérieur, tantôt elles sont toutes

recourbées en dehors, souvent une moitié d'entre elles sont recourbées en dedans, les autres en dehors (fig. 2, *f*, *g*). De même, le petit crochet épineux impair situé au tiers ou à la moitié de la face externe, un peu au-dessous du point d'inflexion, peut manquer sur un certain nombre de tiges ou être remplacé par un simple tubercule arrondi. Le petit tubercule basilaire du fond du calice peut être aigu, obtus ou même nul.

Sur des *H. uncinata* de Naples, j'ai observé des variations analogues. Une, deux, trois, ou même la moitié des épines du calice supérieur sont souvent plus grandes que les autres. Au lieu d'être recourbées en dehors, elles sont nettement géciculées, avec leur pointe dirigée en dedans et un rudiment de tubercule à l'articulation.

Il est donc fort possible que l'*H. Sanctæ Crucis* ne soit qu'une simple variété de l'*H. uncinata*.

La figure 12, pl. XI, de MÖRCH correspond bien à l'opercule des spécimens de la Guyane, mais je ne m'explique pas comment l'auteur range l'*H. Sanctæ Crucis* dans le sous-genre *Eucarpus*, caractérisé par des palées auriculées tout à fait différentes.